



ENTREMONT LE VIEUX

Le conseil municipal vous informe ... n°6 Juillet 2015

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Amis,

L'été a bien commencé sur Entremont le Vieux, la période de beaux temps a permis aux agriculteurs de réaliser les foins dans de bonnes conditions, la fréquentation touristique est également en hausse.

Si la scierie de Paul et Frédéric BURLET à La Coche a brûlé, il ne s'agissait que du tournage d'une série télévisée de France 2 (« Accusé ») qui sera diffusée au mois de janvier 2016.

L'ensemble de l'équipe de tournage a particulièrement apprécié notre région, pour ses paysages bien sûr, mais surtout pour la qualité de l'accueil des habitants.

Deux chantiers importants sont en cours sur la commune :

- l'agrandissement des caves de la Coopérative Laitière (maître d'ouvrage : la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse)
- la construction du réservoir d'eau à la Plagne (maître d'ouvrage : le syndicat des Eaux du Thiers)

Avec ces deux chantiers nous percevons bien toute l'importance du travail en intercommunalité, l'échelle communale n'étant plus pertinente pour ce type d'investissement. Dans cette perspective le travail entrepris par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour élaborer un projet de territoire ainsi qu'un PLU intercommunal doit beaucoup nous mobiliser. Une concertation avec toute la population sera mise en place à partir de l'automne, nous comptons sur votre participation.

Je souhaite à tous un très bon été et n'oublions pas de diffuser autour de nous les informations sur les animations qui rythment l'été (le musée de l'Ours des cavernes avec son exposition : la préhistoire expliquée aux enfants, la fête des Artisans et Paysans, le concert des Nuits d'Été à l'Eglise d'Entremont le Vieux, la fête paroissiale du 15 août, etc.)

Le Maire
Jean-Paul CLARET

Sommaire

Le mot du Maire.....	p.1
Les travaux sur la commune.....	p.2
La traversée du chef-lieu.....	p.2
L'entretien des chemins de randonnée.....	p.2
La sécheresse.....	p.3
Le moustique tigre.....	p.3
Les scolytes reviennent.....	p.4
OPAH 2013-2016.....	p.4
Le recensement des jeunes à 16 ans.....	p.4
Des villages en fête.....	p.4
L'information dans les villages.....	p.4
La scierie Garnier n'a pas fait long feu.....	p.5
Concert des Nuits d'été.....	p.3
Fête des paysans et artisans.....	p.5
Ce mois d'août au musée.....	p.6
Agenda.....	p.6

Mairie d'Entremont le Vieux

Le Bourg
73670 Entremont le Vieux

Téléphone : 04 79 65 82 48

Télécopie : 04 79 65 86 67

Messagerie :

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Site internet :

www.entremont-le-vieux.com



Les travaux sur la commune

Des travaux vont commencer :

- Pose d'une glissière de sécurité dans un virage de la route des Bruns
- Travaux d'aménagement du terrain de tennis en un terrain multi-sports : pose de deux buts de handball
- Réaménagement du terrain de volley : pose de nouveaux poteaux et filet
- Pose de deux buts sur le terrain près de la station d'épuration d'Épernay



D'autres travaux sont à l'étude.

Auberge et salle polyvalente :

- Travaux de mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du complexe immobilier communal de l'auberge et de la salle polyvalente
- Travaux d'aménagement de l'auberge : cuisines, locaux vestiaires et sanitaires
- Travaux d'aménagement d'un accès indépendant pour le logement à l'étage de l'auberge : création d'un escalier extérieur

Sanitaire public du parking du camping :

- Travaux d'aménagement dans le volume existant de deux sanitaires publics, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite

Cheminement piéton sur les bords de la RD7 :

- Travaux de création d'un cheminement piéton sécurisé et bien matérialisé le long du bâtiment de l'auberge et de la salle polyvalente, prolongé jusqu'au trottoir de franchissement du pont qui sera élargi à 1,20 m.

Sanitaire public du parking de la mairie :

- Travaux d'aménagement dans le volume existant d'un sanitaire public accessible aux personnes à mobilité réduite et d'un abri semi-ouvert pour les bacs à ordures ménagères

Parking de la mairie :

- Travaux de remise en l'état du parking de la mairie : enrobé, signalisation des places de stationnement

Parvis de l'église :

- Travaux de remise en état du parvis de l'église : enrobé, marches

Route du cimetière :

- Travaux de remise en état de la route du cimetière : enrobé, aménagement des bas-côtés

Voirie communale :

- Pose d'un nouvel enrobé sur certaines routes communales

La traversée du chef-lieu

le conseil municipal souhaite initier une réflexion sur la traversée du chef-lieu en concertation avec les riverains.

Cette réflexion porterait sur la sécurité de la traversée du village, l'embellissement.

Une première réunion est prévue le jeudi 30 juillet 2015 avec les riverains

L'entretien des sentiers de randonnée

Des travaux pour retracer le sentier ont été réalisés à la satisfaction des randonneurs au point 1860 au-dessus de la Balme à Collomb dans un couloir dangereux avant l'arrivée sur le plateau du Granier. En effet, si vous avez emprunté ce sentier, vous avez constaté qu'un glissement de terrain l'avait fortement endommagé au cours de l'hiver/printemps 2014.

La passerelle qui relie les Minets au Grand Carroz a quant à elle été déposée pour être entièrement reconstruite, les poutres maitresses altérées par l'humidité menaçant de s'effondrer. Les travaux de pose de la nouvelle passerelle seront réalisés courant août.

Ces travaux sur les sentiers de randonnée sont réalisés grâce à des financements de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.



La passerelle en travaux

La sécheresse

Le comité sécheresse réuni jeudi 16 juillet sous la présidence d'Eric Jalon, préfet de la Savoie, a détaillé la situation de la ressource en eau sur le département de la Savoie.

Compte-tenu des éléments présentés, **le préfet de la Savoie a décidé de placer le département de la Savoie en situation d'alerte** sur les eaux superficielles.

Cette décision implique la mise en place de mesures de restriction des usages visant à limiter les consommations d'eau non indispensables dans le but de réserver la ressource aux usages prioritaires et de sauvegarder les écosystèmes aquatiques.

Sont ainsi **interdits depuis le 16 juillet** :

- **le lavage des véhicules hors des stations professionnelles** sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique et pour les organes liés à la sécurité ;
- **de 8h à 20h : l'arrosage** des pelouses, des espaces verts publics et privés, des golfs, stades et espaces sportifs de toute nature (les jardins potagers, et les 'greens et départs' de golf ne sont pas concernés) ;
- **le fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert** sauf pour raison de salubrité des réseaux ;
- **le lavage des voiries** sauf impératif sanitaire, à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques ;
- **le remplissage des piscines privées** sauf première mise en eau pour livraison après construction ;
- **les vidanges des piscines** sauf justification sanitaire ;
- **les prélèvements directs** dans le milieu hydraulique superficiel dits domestiques.

L'application des restrictions est susceptible de faire l'objet de contrôles pouvant toucher l'ensemble des usagers.

Depuis plusieurs semaines, le département connaît des conditions climatiques exceptionnelles conjuguée à une absence de précipitation, la dernière pluie significative enregistrée sur le département datant du 16 juin. Si le niveau des nappes souterraines se maintient grâce à leur recharge suite à la pluviométrie excédentaire des premiers mois de l'année, celui des cours d'eau décroît régulièrement sur l'ensemble du département, la baisse des débits s'accroissant particulièrement depuis la deuxième semaine de juillet.

Les prévisions de Météo France pour les prochains jours vont dans le sens d'un maintien de la situation observée. La baisse des débits des sources et des cours d'eau est donc susceptible de s'accroître sur l'ensemble du territoire.

En fonction de l'évolution de la situation, ces mesures pourront être renforcées.

L'arrêté préfectoral du 16 juillet 2015 est consultable sur le site de la commune

Le moustique tigre en Savoie

Tous les moustiques ont besoin d'eau pour se reproduire. Chaque femelle du « moustique tigre » peut pondre jusqu'à 200 œufs qui se transforment en larves puis en moustiques au bout de 7 jours.

L'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes invite la population et les collectivités à **adopter des gestes simples, faciles à mettre en œuvre** dans son environnement pour empêcher l'installation de ce moustique :

- **Supprimez les collections d'eau stagnante** autour de votre domicile permet d'éliminer les lieux de ponte éventuels.
- **Enlevez tous les objets abandonnés** dans le jardin, sur la terrasse, qui pourraient servir de récipient d'eau.
- **Remplissez les soucoupes des pots de fleurs avec du sable** pour ne pas permettre aux larves de se développer ; le sable humidifié permet l'arrosage des plantes (*important au niveau des cimetières*).

Si vous ne mettez pas de sable, **videz une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux...** Les larves n'auront ainsi pas le temps de se développer.

- **Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie** (gouttières...).
- **Entretenez votre jardin** : élaguer, débroussailler, tailler, ramasser les fruits tombés et les déchets végétaux, réduire les collections d'eau stagnante.
- Couvrez toutes les réserves d'eau.

Par ailleurs, les voyageurs qui se rendent dans des pays où circulent les virus de la dengue ou du chikungunya sont invités à se protéger des piqûres de moustiques lors de leur séjour. A leur retour, devant l'apparition de symptômes, il leur est conseillé de consulter rapidement leur médecin, de limiter leur déplacement dans la mesure du possible et d'éviter les piqûres de moustiques.

Prenez connaissance des anti-dissémination de la dengue et du chikungunya dans le département de la Savoie.



Les scolytes reviennent

Les scolytes, autrement appelés bostryches, insectes coléoptères, ravageurs des épicéas, sont de retour en pays de Savoie. Les signes d'attaque : sciure rousse puis jaunissement et rougissement des aiguilles.

L'efficacité de la lutte repose sur une détection précoce, puis sur l'abattage, l'évacuation et l'écorçage des arbres.

Plus d'informations auprès du référent territorial Bruno Vrallet (0611481992) ou sur le site de la commune.



OPAH 2013-2016

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) 2013-2016 permet pour vos travaux d'obtenir des aides financières, des conseils techniques et une assistance administrative.

Pour plus de renseignements, 0800400522 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur le site de la commune

Le recensement des jeunes à 16 ans

Tout Français doit spontanément se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC). Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Le jeune doit aller à la mairie du domicile, s'il habite en France, avec

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple),
- un livret de famille à jour.

À la suite du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Il n'est pas délivré de duplicata.



Des villages en fête



Au village de Tencovaz, comme chaque année depuis plus de 30 ans, le 1er samedi de juillet, le 4 cette année, une cinquantaine de Coverains ont passé une journée ensemble autour d'un jambon cuit au foin et l'après midi un concours de jeux de quilles Molcky a été organisé.

Pour le village de La Coche, le dernier week-end de juillet, le 25 cette année une soixantaine de Cocherans se sont retrouvés autour de l'agneau et du gratin cuits au four.



Pour le village des Martenons, le 18 juillet les habitants se sont réunis autour d'une même table, chez l'un d'entre eux, pour festoyer.

Ces fêtes conviviales sont l'occasion de mieux se connaître, de discuter avec celles et ceux que l'on croise sans jamais réellement se rencontrer et de s'adonner avec réjouissance au bien vivre ensemble.

L'information dans les villages



Un engagement a été pris concernant votre information : pose de panneaux d'affichage des informations municipales dans les villages

C'est grâce à Gabriel PIN, Yann PIN et Francine D'HOOGHE, qui ont donné de leur temps et de leur savoir-faire, qu'une vingtaine de panneaux d'affichage ont été réalisés. Ils seront posés sur des murs dans quelques villages, d'autres installés sur des poteaux.



La scierie Garnier n'a pas fait long feu...

Début juillet 2015, une nouvelle entreprise s'installe à La Coche, la scierie GARNIER. De nombreux travaux sont réalisés à l'intérieur de l'ancienne scierie, du nouveau matériel arrive. En à peine une semaine tout est prêt et la scierie redémarre.



Malheureusement deux jours plus tard un important incendie se déclare, une terrible explosion résonne dans toute la vallée, une victime est à déplorer.



Catastrophe à Entremont le Vieux, pas du tout.

Tous ces événements sont liés au tournage dans la scierie de Frédéric Burlet d'une séquence d'un des six épisodes de la 2ème saison de la série « Accusé » dont la diffusion sur France 2 est prévue début 2016. La société de production « Troisième œil story » a déployé d'importants moyens techniques pour le tournage de cet épisode avec les acteurs Grégory Fittoussi, Samuel Jouie, Renaud Rutten et Patrick Décamp.

Concert des Nuits d'été le dimanche 2 août 2015

Dans le cadre du Festival des nuits d'été 2015, un concert de l'orchestre des Nuits d'été est programmé à l'église d'Entremont le Vieux le dimanche 2 août à 20h30. Deux œuvres de J. Haydn et une de W.A. Mozart seront interprétées.

Tarifs : un concert 14 € adulte et 7 € de 5 à 26 ans

Billetterie à l'Office de Tourisme



Fête des paysans et artisans le dimanche 23 août 2015



A Entremont-le-Vieux, depuis 40 ans, des artisans et paysans se mobilisent pour faire découvrir ou redécouvrir leur savoir-faire. Cette année vous trouverez à la fête les traditions artisanales de poterie, vannerie, verre et fer, bois, bijoux, cuir, laine ... , mais également la traite des vaches, le lancé de bottes de paille, la pesée, le défi de sculpture et des animations tout public. Possibilité de restauration sur place : matafans, diots, fromages...

Rendez-vous donc le dimanche 23 août 2015 avec plus de 70 paysans et artisans pour une belle journée conviviale.



Exposition « La Préhistoire expliquée aux enfants » du 15 juin 2015 au 3 janvier 2016

« La Préhistoire expliquée aux enfants » est une exposition réalisée par le Musée de Préhistoire de Solutré. Elle est conçue pour le jeune public qui a pour but de répondre aux grandes questions que les enfants se posent sur la Préhistoire. En faisant appel aux sens et en multipliant les approches (jeux, manipulation, découverte...), l'exposition permet de découvrir la préhistoire de façon ludique et originale.

En accès libre.

Atelier parure préhistorique tous les jeudis à 10h, du 9 juillet au 20 août 2015

Les hommes préhistoriques se fabriquaient des bijoux mais à quoi servaient-ils ? A être beau ? A se valoriser auprès du clan ? Chaque enfant est invité à créer son bracelet ou son collier en argile.

Sur réservation. A partir de 6 ans. Tarif : 5 €.

Atelier gravure préhistorique tous les vendredis à 10h, du 17 juillet au 14 août 2015

Les enfants découvrent les techniques artistiques utilisées par les hommes préhistoriques pour peindre et graver avant de créer leur propre chef d'œuvre qu'ils peuvent ensuite emporter à la maison.

Sur réservation. A partir de 6 ans. Tarif : 5 €.

Théâtre musical : « Faux départ : un rendez-vous peut en cacher un autre » par la compagnie Le Serpent à Plumes

Mercredi 12 août 2015 à 18h

Sur les quais des gares, tout peut arriver. Drôle de journée pour ce chef de gare, qui découvre une contrebasse abandonnée, là, dans la poussière et les courants d'air. Lui qui ne voit arriver et partir que des trains et des voyageurs pressés n'est pas au bout de ses surprises. Ce même jour, sur ce même quai, a débarqué une chanteuse... heu pardon, une cantatrice, avec son chien, ses valises, son chapeau et ses vocalises. Un spectacle familial, construit comme une comédie musicale lyrique et décalée.

Durée : 70 min. Réservation conseillée. Tarif : 5€. Gratuit pour les moins de 4 ans.

Concert de harpe par la musicienne Monique Bardon-Malod

Mercredi 19 août 2015 à 18h

La harpe est un instrument magique qui a traversé les siècles. Sa sonorité offre une multitude de timbres uniques qui font voyager. La musicienne Monique Bardon-Malod propose un répertoire varié, celtique, classique et plus contemporain. Une invitation à traverser le temps, les montagnes et les mers en écoutant tout simplement...

Spectacle tout public.

Durée : 60 min. Réservation conseillée. Tarif : 5€. Gratuit pour les moins de 4 ans.



Musée de l'Ours des Cavernes
7350 Entremont-le-Vieux | Tél. 04.79.24.29.87
www.musee-ours-cavernes.com

MAIRIE
ENTREMONT-LE-VEUX



AGENDA

Dimanche 2 août 2015, 20h30	Concert des Nuits d'été à l'église d'Entremont le Vieux
Vendredi 7 et samedi 8 août 2015	Nuits des étoiles au plateau du désert
Mercredi 12 août 2015, 18h	Théâtre musical au musée
Mercredi 19 août 2015, 18h	Concert de harpe au musée
Samedi 15 août 2015	AEP : Apéritif et repas champêtre et musical à partir de 11h30 sur la place du village
Dimanche 23 août 2015	Fête des paysans et artisans

« Entremont le Vieux

Le conseil municipal vous informe... »

est édité par la mairie d'Entremont le Vieux.

Directeur de la publication :
Jean-Paul CLARET

Comité de rédaction :
Cellule communication

Responsable de la publication :
Jacques D'HOOGHE

Tirage :
400 exemplaires